

NOUVELLES MCC du

DÉPARTEMENT DE RECHERCHE SUR LES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES
INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS-UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

Octobre 2004

De la part de François Haut et Xavier Raufer

François Haut : fhaut@drmcc.org • Xavier Raufer : xraufer@drmcc.org

- 1 • ***Accord de coopération scientifique*** avec l'Ecole Supérieure de Police Criminelle chinoise (Shenyang, République Populaire de Chine)
- 2 • Nouveaux membres du ***conseil scientifique international*** du MCC
- 3 • ***Copies***, clones et contrefaçons ~

Diplôme du MCC, 2004-2005

Analyse des menaces criminelles contemporaines

Pour l'année universitaire 2004-2005 (6^{ème} session du MCC), le centre de Formation Permanente de l'Université Paris II a reçu 64 dossiers d'inscription (complets et conformes) à notre diplôme.

Après sélection attentive, nous retenons la candidature de **35 étudiants**, qui, cette année, prépareront notre diplôme « Analyse des menaces criminelles contemporaines ».

1 • Accord de coopération scientifique avec l'École Supérieure de Police Criminelle chinoise (Shenyang, République Populaire de Chine).

Septembre 2004 : **François Haut & Xavier Raufer** ont été les hôtes de l'Université de Sécurité Publique du Peuple Chinois (à Pékin) et de l'École Supérieure de Police Criminelle de Shenyang. D'ores et déjà, M. WANG Shiquan, Directeur général de l'École de Shenyang et François HAUT, directeur du MCC, ont conclu un accord de coopération dont voici les points principaux :

« Alors que la mondialisation de la criminalité s'aggrave chaque jour, la coopération internationale contre la criminalité organisée et le terrorisme s'avère de plus en plus utile. Dans cet esprit, l'expérience importante accumulée dans ces domaines par les parties chinoise et française permettra une coopération fructueuse et durable, notamment dans le domaine des échanges scientifiques.

1°) Notre coopération portera notamment sur une meilleure connaissance :

- des organisations criminelles ou terroristes,
- des territoires criminels ou terroristes,
- des trafics criminels ou terroristes.

Ces projets scientifiques dans la connaissance du crime permettant ensuite aux autorités chinoises et françaises de mieux combattre la criminalité internationale ou le terrorisme.

2°) Les signataires s'accorderont pour choisir ensemble des sujets de recherche communs, et pour étudier ensemble les phénomènes criminels ou terroristes ainsi choisis.

3°) Les échanges entre les signataires prendront la forme d'un partage d'informations, de textes et de connaissances sur :

- des organisations criminelles ou terroristes,
- des territoires criminels ou terroristes,
- des trafics criminels ou terroristes.

Les travaux ainsi réalisés pouvant ensuite être publiés en commun, surtout s'ils développent des concepts nouveaux.

Les signataires pourront aussi organiser en commun des conférences ou des séminaires de travail. Les signataires pourront enfin pratiquer des échanges pédagogiques ou d'experts, selon des modalités à définir. »

2 • Conseil scientifique international du MCC : nouveaux membres

Mme Chen Li – Commissaire divisionnaire (équivalent de...) de la Police judiciaire de la République populaire de Chine ; professeur à l'École de Shenyang.

François Farcy – Commissaire divisionnaire, Police Fédérale Belge.

M. J. Gohel – Directeur de l' *Asia-Pacific Foundation* (Londres, Royaume-Uni).

Fernando Reinares – Professeur à l'Université de Burgos, conseiller du présent Ministre de l'Intérieur espagnol pour les affaires de terrorisme.

Rob de Wijk – Professeur à l'Institut néerlandais d'étude des relations internationales (équivalent de l'IHEDN aux Pays-Bas).

3 • Copies, « emprunts », clones et contrefaçons

Nous recevons parfois les publicités proposant des stages, ou des cycles d'études, sur le terrorisme et la criminalité – prestations dont le programme est souvent et sans grande pudeur « emprunté » à celui de notre diplôme *Analyse des menaces criminelles contemporaines*.

Ces « clonages » témoignent bien sûr du succès de notre formation au cours des six années écoulées. Mais entre ces copies et l'original, il existe une **réelle différence**.

Notre formation *Analyse des menaces criminelles contemporaine* est sanctionnée par un **vrai diplôme**, contrôlé et émis par une grande université parisienne ; ses étudiants sont sélectionnés avec rigueur, selon leurs titres ou par validation d'expérience.

Les « copies », elles, ne peuvent offrir qu'un vague « certificat de stage », titre dépourvu de la valeur attachée aux **authentiques diplômes universitaires**, que ce soit en termes de qualification professionnelle ou d'accès à de futures études.

Département MCC

Bureau 507 - 28 rue Saint-Guillaume

75007 Paris

Notre site internet : www.drmcc.org